

Centre  
de services scolaire  
des Hautes-Rivières

Québec 



École Joséphine Dandurand



# Informations scolaires 2022-2023



# Rentrée administrative

**SVP, veuillez apporter un crayon pour compléter les formulaires sur place.**

Date	Heures	Fermeture
<b>Lundi 29 août 2022</b> <b>PORTE #4 (entre le débarcadère et la rue Frontenac)</b> <b>Édifice Marchand</b>	8h à 12h 13h à 16h 17h à 20h	12h à 13h (dîner) 16h à 17h (souper)

- **Sur rendez-vous**, cliquez sur le lien :

<https://outlook.office365.com/owa/calendar/NathalieSanterre@csdhr.qc.ca/bookings/>

(Assurez-vous d'avoir le bon fuseau horaire. (UTC-5 :00) Eastern Time (US & Canada))

## RENTÉE DES ÉLÈVES

Mercredi 31 août 2022	Tous les élèves
-----------------------	-----------------

## ÉLÈVES ABSENTS

Les élèves qui ne se sont pas présentés lors de la rentrée administrative le 29 août, seront dirigés vers le secrétariat de l'édifice Marchand le matin du 31 août 2022.

## VOUS DEVREZ AVOIR EN MAIN LORS DE LA RENTÉE

- Carte d'assurance-maladie
- Carnet de vaccination (élèves G3-CSA3-LC3, FMS)
- L'état de compte de votre enfant qui sera disponible sur



## POUR VOTRE INFORMATION

- Vaccination : 13 - 14 et 19 octobre 2022 (G3-CSA3-LC3, FMS)
- Vaccination : 20 avril 2023

## FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon la Loi sur l'instruction publique, art. 17 :

« Les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire. » Nous comptons sur votre collaboration à cet effet.

Si votre enfant cesse de fréquenter l'école Joséphine-Dandurand durant l'année scolaire 2022-2023, veuillez communiquer avec le secrétariat dans les plus brefs délais au 450 346-3652 poste 5702.

## ABSENCES

Nous y accordons une grande importance. Si votre enfant doit s'absenter, vous devez nous informer le plus tôt possible en téléphonant à l'école :

**Vous pouvez laisser votre message en tout temps : 450 346-3652**

**3<sup>e</sup> secondaire et FMS : Poste 5792**

**4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire : Poste 5793**

**Ou sur Mozaik**

Toute absence non motivée avant 16 heures lors du retour en classe de votre enfant est considérée comme étant anormale. Il est de la responsabilité du parent de motiver l'absence de son enfant.

## DEMI-UNIFORME

- Seul le port du polo ou coton ouaté de la collection officielle de JD est autorisé dans les édifices. Tout autre vêtement par-dessus doit être retiré en entrant en classe. De plus, lors des journées thématiques, le chandail officiel de l'école peut être remplacé par un chandail aux couleurs de la thématique choisie. Dans le cas où le vêtement ne respecte pas la thématique, le chandail officiel de l'école doit être porté. Tous les vendredis, le chandail des Cerbères pourra être porté.
- Lorsque je porte une jupe ou un short, je m'assure que la longueur soit convenable, c'est-à-dire à la mi-cuisse. Je m'assure également que mon pantalon soit porté à la taille pour ne pas laisser voir mes sous-vêtements.
- Les capuchons sont interdits dans les édifices de l'école. Les casquettes, tuques, etc. sont interdits dans les classes et doivent être retirés.
- Si je porte une tenue jugée inacceptable par le personnel, notamment les vêtements ayant un caractère discriminatoire tel que la violence, le racisme, le sexisme, la promotion de l'alcool ou de substances illicites, etc., je serai référé à la direction et je devrai la modifier.

## TRANSPORT

Votre enfant a droit au transport s'il est à 2 kilomètres et plus de l'école.

Il doit avoir en main son relevé d'embarquement qui sert de preuve d'accès au transport lors des premiers trajets.

Il sera disponible uniquement en ligne à compter du **24 août 2022**.

Section Transport scolaire

**Cliquer sur le lien suivant : <https://www.csdhr.qc.ca/parents/transport-scolaire/#1-releve-dembarquement>**

## SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

La Sécurité publique de Saint-Jean demande aux élèves qui doivent traverser le boulevard du Séminaire d'emprunter uniquement les couloirs prévus à cet effet aux intersections :

Séminaire/Gouin et Séminaire/Frontenac.

## REMISE DES CASIERS

- Les casiers seront attribués lors de la rentrée administrative.
- Le numéro de casier ainsi que la combinaison se retrouvent au verso de l'horaire de l'élève.
- **Pour retrouver l'édifice de votre casier : Beaulieu : A-B      Marchand : D-E**

## REMISE DE L'AGENDA

- Chaque élève reçoit dès sa rentrée un agenda contenant les informations ainsi que les règlements de l'école.
- Nous vous invitons à en prendre connaissance.
- Vous pourrez ainsi assurer un meilleur suivi du cheminement scolaire de votre enfant.

## REMISE DES PORTABLES

- Le portable pour la mesure 30810 sera remis par l'orthopédagogue au gymnase de l'édifice Marchand.

## PAIEMENTS

### AUCUN PAIEMENT PAR CHÈQUE

L'état de compte sera déposé sur le mozaik parent, vous recevrez un courriel dès qu'il sera disponible.



- Ayez votre facture en main pour faciliter la transaction.
- Pour les élèves de Langues et communication, les frais de 250 \$ du programme, inclus dans votre facture, doivent être acquittés lors de la rentrée administrative ou au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

## MODE DE PAIEMENTS



Paiement par internet

- Quand tout sera terminé, votre enfant aura la possibilité d'aller porter ses choses à son casier dans les deux édifices.

# PROCÉDURE POUR LE PAIEMENT PAR INTERNET

## MESSAGE AUX PARENTS D'ÉLÈVES DU SECONDAIRE

### **Paiement par internet**

Une nouvelle option de paiement est actuellement accessible pour les parents d'élèves du secondaire. Tous les parents qui utilisent les services bancaires de la Banque Nationale, de la Banque Laurentienne, de la Banque de Montréal, de la Banque Royale et des Caisses Populaires Desjardins peuvent maintenant acquitter les factures de leur(s) enfant(s) par voie électronique via le site web de leur institution financière.

### **Étapes à suivre**

1. Accéder à l'option de paiement des factures du site web de votre institution financière;
2. Sélectionner le fournisseur « CSS des Hautes-Rivières – Écoles secondaires »;
3. Enregistrer le numéro de référence alpha numérique de 19 positions (sans les traits d'union) apparaissant dans la section Sommaire du compte de votre enfant;
4. Payer la facture.

### **Mise en garde**

Le numéro de référence alpha numérique est associé à un enfant par école et ce, par parent. Ainsi, afin de s'assurer que les paiements puissent se faire adéquatement, le parent payeur doit s'assurer d'utiliser le bon numéro de référence, et ce pour chacun de ses enfants :

1. Le numéro qui lui est associé (père ou mère);
2. Un numéro par enfant;
3. Si l'enfant vient de changer d'école, s'assurer de changer le numéro de référence.

En aucun temps, vous ne pouvez utiliser ce numéro de référence pour payer des frais relatifs à un enfant du primaire ou de payer la taxe scolaire.

### **Exemple :**

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES



#### État de compte de l'année 2019-2020

Élève :

**Montant à payer**

Téléphone (maison) :  
Téléphone (travail) :

Classe :  
Grille horaire :

#### SOMMAIRE DU COMPTE

Montant dû	-	Chèques postdatés	=	Solde du compte	Ententes
1,00 \$	-	0,00 \$	=	1,00 \$	

**Montant à payer : 1,00 \$**

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE INTERNET - Père ES-xxx-xxxxxx-xxxxxx-x

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE INTERNET - Mère ES-xxx-xxxxxx-xxxxxx-x

**Numéro de référence du**

**Numéro de référence de la**

# Achat des cahiers d'exercices



30, boulevard du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu [Qc] J3B 5J4  
Tél. : [450] 346-3733 • Téléc. : [450] 346-1950  
[www.coopSCO-st-jean.com](http://www.coopSCO-st-jean.com)

Cher parent et/ou étudiant,

Le Centre des services scolaires des Hautes-Rivières a renouvelé l'entente concernant l'acquisition des cahiers d'exercices pour les élèves de ses écoles. À la suite de cette décision, la librairie coopérative COOPSCO a été désignée partenaire de l'école que fréquentera votre enfant à la rentrée.

Sachez que nous sommes en mesure de vous fournir l'ensemble des items requis pour la rentrée scolaire de votre enfant. **En plus de bénéficier de notre service en présentiel, vous pouvez commander sur notre site internet avec le paiement sécurisé. Les informations détaillées se retrouvent à la page suivante.**

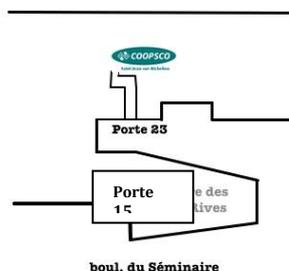
**Dans un souci de prévenance et afin de s'assurer de bien vous servir, prenez note que la rentrée collégiale est le 22 août. Il est fortement recommandé d'éviter de se présenter pendant cette semaine puisque le temps d'attente est beaucoup plus long.**

Cordialement,

François-Luc Dallaire

Directeur général

**\*Stationnement gratuit pour nos clients.**



Accès rapide via la **porte 15**, située à l'arrière du Théâtre des Deux Rives

Heures d'ouverture :

	1 au 21 août	22 au 28 août	29 août au 3 septembre
Lundi au mercredi :	8h30 à 17h	8h30 à 19h	8h30 à 18h
Jeudi :	8h30 à 19h	8h30 à 20h	8h30 à 18h
Vendredi :	8h30 à 19h	8h30 à 20h	8h30 à 16h
Samedi :	9h à 12h	9h à 16h	Fermé
<b>Fermé samedi 6 août.</b>			

**FERMÉ : 11 AU 31 JUILLET**



## Procédure pour les commandes en ligne

- 1) Livraison uniquement
- 2) Paiement avec carte de crédit, Visa et Mastercard

**DISPONIBLE DÈS LE 1 AOÛT**

- 1-Rendez-vous sur le site de la Librairie : [www.coopsco-st-jean.com](http://www.coopsco-st-jean.com)
- 2-Choisissez l'onglet « Listes scolaires »
- 3-Suivre les indications de la page
- 4-Vous pourrez choisir votre école ainsi que le niveau de votre enfant.

VOUS RECEVREZ VOTRE COMMANDE PAR PUROLATOR (AUCUN RAMASSAGE EN MAGASIN)

- 1) Frais de transport gratuit pour une commande de 75 \$ et plus
- 2) Frais de 6.99 \$ + tx pour une commande de 75 \$ et moins

**DÉLAI DE TRAITEMENT : 3 à 5 jours ouvrables, selon l'achalandage**

### INDICATIONS POUR LOCALISATION AU CÉGEP :

- 1) *En voiture, entrée principale Cégep (30 Séminaire), Juste avant le 2e ARRÊT, tourner À GAUCHE entre les 2 bâtiments*
- 2) *Plusieurs places de stationnement sont prévues du 1 au 28 août (VOIR PANCARTE P-3 : Coopsco)*
- 3) *Dirigez-vous vers les bâtiments*
- 4) *Entrez à la Porte 15 (à votre droite)*
- 5) *Descendez et nous sommes situés droit devant vous*

Les modes de paiement en magasin acceptés sont : comptant, débit direct, Visa et MasterCard.

## INFORMATIONS MÉDICALES

---

Il est indispensable que l'école connaisse les maladies, allergies ou autres problématiques vécues par votre enfant. Soyez assurés de notre entière discrétion à ce sujet. Nous vous rappelons l'importance de ce document nous permettant, en cas de besoin, d'intervenir adéquatement auprès de votre enfant et de vous joindre sans délai.

Il en va de même pour le billet médical indiquant des limitations de votre enfant pour le cours d'éducation physique, **il doit être remis au secrétariat** qui en informera l'enseignant. Le billet sera déposé dans le dossier de l'élève.

Si vous détenez un numéro de téléphone confidentiel, nous vous demandons de le communiquer au secrétariat en mentionnant ce fait; la confidentialité sera respectée. Nous pourrions ainsi vous joindre en tout temps lors de situations d'urgence.

- L'assurance accident demeure la responsabilité des parents. Nous vous invitons donc à communiquer avec votre assureur afin de vérifier si votre enfant est assuré

---

### LISTE DES MALADIES À SIGNALIER PAR LES PARENTS À LA DIRECTION D'ÉCOLE

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Conjonctivite</li><li>• Coqueluche</li><li>• Covid-19</li><li>• Érythème infectieux (5<sup>e</sup> maladie)</li><li>• Gale</li><li>• Gastro-entérite</li><li>• Hépatite A</li><li>• Impétigo</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Oreillons</li><li>• Pédiculose (poux)</li><li>• Rougeole</li><li>• Rubéole</li><li>• Scarlatine ou pharyngite à streptocoque du groupe A</li><li>• Teigne de la tête ou du corps</li><li>• Varicelle (picotte)</li></ul> |
|--|--|

# Campagne de financement

Cette année encore, les élèves auront la chance de participer à une campagne de financement offerte par l'école. La distribution des produits aura lieu le **29 septembre**.

L'argent accumulé pourra être utilisé pour défrayer les coûts de participation aux diverses activités de l'école.

## Exemples d'utilisation des profits personnels :

- ◆ Payer les sorties éducatives;
- ◆ Payer les activités sportives;
- ◆ Payer les voyages;
- ◆ Payer les activités reliées au bal de finissants.

L'élève qui revient à l'école l'année suivante conservera automatiquement l'argent accumulé l'année précédente.

\*Le profit maximal est le montant incluant la bonification qui est accordé si l'échéancier ci-dessous est respecté.

**27 octobre 2022**

## Voici les produits retenus pour la campagne 2022-2023 :

 <p><b>Total de la mallette 90 \$</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 produits</li> <li>• Emballages d'amandes enrobées de chocolat au lait, tablettes de chocolat aux amandes, tablettes de chocolat au caramel, emballages de noix de cajou enrobées de chocolat au lait et tablettes de chocolat au sel de mer.</li> <li>• Sans traces d'arachides</li> </ul> <p>➤ <b>Produits non retournables</b> pour des raisons de sécurité et de salubrité</p>	<p><b>Chocolats variés sans arachides</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prix unitaire : 3\$</b></li> <li>➤ <b>Profit minimal : 22.50\$</b></li> <li>➤ <b>Profit maximal* : 45 \$</b></li> </ul>
 <p>Popcorn érable et fleur de sel</p> <p>Bonbons à l'érable</p> <p>Fudge à l'érable</p> <p>Amandes à l'érable</p>	<p><b>Produits d'érable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 produits</li> <li>• <b>Prix unitaire : 6 \$</b></li> <li>➤ <b>Profit minimal : 22.50\$</b></li> <li>➤ <b>Profit maximal* : 45 \$</b></li> </ul> <p><b>Total de la mallette 90 \$</b> <b>Produits non retournables</b></p>	

# Assemblée générale des parents

**19 septembre 2022 à 18h30**  
**Cafétéria de l'édifice Beaulieu (Porte #5)**

Madame,  
Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à l'assemblée générale des parents de l'école Joséphine-Dandurand qui se tiendra le lundi 19 septembre 2022, dès 18h30, à la cafétéria de l'édifice Beaulieu (Porte #5 à l'intérieur de la cour d'école).

L'objectif de cette assemblée vise l'élection des parents qui siégeront au conseil d'établissement de l'école. Ce conseil est composé de 6 parents, de 6 membres du personnel, de deux élèves, et de deux représentants de la communauté. Trois postes seront à combler pour des mandats de deux ans. Quant à l'élection de la présidente ou du président du conseil d'établissement, elle se fera lors de la première réunion officielle du nouveau conseil; ce poste sera obligatoirement occupé par un parent.

Le conseil d'établissement se réunit environ sept fois par année afin de discuter des divers sujets importants de notre école. On y discute entre autres des projets, de l'adoption du budget, etc. Il s'agit d'une tribune privilégiée dans la mesure où le succès scolaire et la bonne marche de l'école vous tiennent à cœur. Ainsi, le conseil est un excellent moyen de faire valoir votre opinion sur les sujets de consultation, d'approbation et d'adoption en lien avec l'école.

Au plaisir d'avoir le privilège de vous rencontrer en grand nombre

La direction

# SERVICE DE CAFÉTÉRIA

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons  
la reprise de nos services à l'école de votre enfant.

## Qui sommes-nous ?

Entreprise familiale québécoise,  
Les Services Alimentaires Laniel St-Laurent  
œuvrent à la promotion d'une culture d'entreprise  
qui requiert passion, respect, service, flexibilité  
et engagement, et ce, depuis 1986.



Vous pouvez compter sur nous pour vous  
offrir des aliments provenant d'entreprises québécoises.

De plus, notre entreprise est très fière de participer au projet

« **Aliments du Québec au menu** ». Ce projet, en partenariat avec Équiterre,  
vise à sensibiliser les artisans de l'alimentation  
à servir des aliments faits ou transformés ici.

Nous avons également adhéré au mouvement  
« **Lundi sans viande** » pour des **raisons environnementales,  
de santé et d'éthique** ([www.lundisansviande.net](http://www.lundisansviande.net)).

Laniel St-Laurent travaille à laisser une belle planète à nos enfants,  
c'est pourquoi nous privilégions l'usage  
de vaisselle réutilisable quand les installations sanitaires  
des cuisines d'école le permettent,  
sinon **tous nos contenants sont compostables ou recyclables.**

*Bien vous nourrir, bien vous servir !*

Visitez le [lanielstlaurent.ca](http://lanielstlaurent.ca) pour en apprendre plus sur nos services et notre expertise.



**Laniel St-Laurent**  
services alimentaires

*Marie-Line Dumont*  
Marie-Line Dumont, coordonnatrice

[mldumont@lanielstlaurent.ca](mailto:mldumont@lanielstlaurent.ca)  
[www.lanielstlaurent.ca](http://www.lanielstlaurent.ca) |  
[www.facebook.com/lanielstlaurent](https://www.facebook.com/lanielstlaurent)

- N'hésitez pas à transmettre vos commentaires au [www.lanielstlaurent.ca](http://www.lanielstlaurent.ca).

1355, rue Louis-Marchand, Beloeil (Québec), J3G 6S4  
Téléphone : 450-446-3088 | Télécopieur : 450-446-1533  
[www.lanielstlaurent.ca](http://www.lanielstlaurent.ca)

# Cartes en ligne

## Procédure à suivre...

- #1 Allez sur notre site internet au [www.lanielstlaurent.ca](http://www.lanielstlaurent.ca).
- #2 Choisir l'onglet 
- #3 Allez à la section « Carte rechargeable », puis sélectionner « Acheter ou recharger une carte » et sélectionner le nom de l'école de votre enfant.  
Ex. : « Carte rechargeable – Antoine Brossard »
- #4 Remplir le formulaire.
- #5 Choisir le montant désiré.
- #6 Appuyez sur le bouton 
- #7 Vous êtes automatiquement redirigé vers  , un site sécurisé pour terminer la transaction.
- #8 Une fois la transaction complétée, la cafétéria de l'école reçoit un courriel de confirmation. Le parent reçoit également un courriel de confirmation de paiement avec ces choix.  
PRÉVOIR UN DÉLAI DE 24H POUR L'ACTIVATION.
- #9 La gérante de la cafétéria attribue une carte et un numéro de carte au nom de l'enfant et le montant payé est ajouté sur la carte.
- #10 Nous remettons la carte prêt-à-l'emploi à l'enfant lorsqu'il la demande à la cafétéria. Veuillez prévoir une carte d'identité svp.
- #11 Lors de la recharge, vous recommencez l'opération et conservez la même carte.

L'enfant conserve sa carte et l'utilise comme une carte débit. En cas de perte ou de vol, veuillez nous aviser aussitôt que possible (des frais de 5 \$ s'appliquent pour la création de la nouvelle carte).

Le coupon de caisse sera remis à chaque transaction.

La caissière doit mentionner le solde à l'enfant au moment de lui remettre son coupon.

En cas de besoin, contactez la gérante au 450-347-8344 poste 5744 ou au [cafeteria.dandurand@gmail.com](mailto:cafeteria.dandurand@gmail.com)



services alimentaires

**Laniel St-Laurent**



*Bien vous nourrir, bien vous servir!*